



COMMISSION DEPARTEMENTALE PREVENTION MEDIATION EDUCATION

Procès-verbal N°1 Réunion du 19 septembre 2019

Animateur : M. Antonio CARRETO

Présents : Mmes Marie-Thérèse POLICON, Martine PASDELOUP
MM. Robert CHONCHON, Michel COUFFIN, Louis LEFEUVRE

La Commission souhaite une bonne saison sportive à tous les clubs
du District du Val de Marne de football,
ainsi qu'à l'ensemble des commissions et des services administratif et technique.

ORGANISATION et ORIENTATION COMMISSION CDPME

L'organisation et des orientations pour la saison 2019/2020.

- Corrélation indispensable à maintenir avec les Commissions du District du Val de Marne de Football pour croiser les informations et intervenir efficacement auprès des clubs
- Formations des Référents Prévention Sécurité : 16 novembre 2019
- Maintien des réunions plénières : 3 dates seront fixées pour la saison 2019/2020
- La fréquence des réunions de la CDPME : toutes les 6 semaines.

MATCHS « CLASSE SENSIBLE »

Attention !!!

Une rencontre « Sensible » n'est pas à prendre à la légère et, est de la responsabilité de tous !

La Commission CDPME est là dans un but préventif, c'est pourquoi nous espérons vivement compter sur la présence des deux Clubs, faute de quoi, en cas d'incident sur le match, la Commission de Discipline sera sensible aux décisions qui pourront être aggravées en cas d'absence. (Article 129 des RG de la FFF).

Pour information :

Dans l'hypothèse de l'absence d'un ou des deux Clubs, la Commission maintiendra la rencontre à la date initiale avec le dispositif « CLASSIQUE » (Police, 3 Arbitres et un Délégué) et imputera les frais à la charge du club absent, si absence des deux clubs, les frais seront à la charge des deux Clubs.

Les questions sont épuisées la séance est levée

Prochaine réunion de la CDPME : 24 Octobre 2019 à 17h30.